

PRIX APPROXIMATIF DE LA CREMATION A STRASBOURG EN 2002

Les pompes funèbres sont un des secteurs de l'économie marchande qui ne livre pas facilement une analyse détaillée et compréhensible de ses prix. D'où un arrêté ministériel en date du 14 janvier 1999 qui a renforcé les obligations du consommateur sur les prestations funéraires.

Dorénavant, toute entreprise de pompes funèbres a une double obligation :

1. celle d'établir un devis gratuit et détaillé
2. et celle de rédiger un bon de commande distinct, où le caractère obligatoire et facultatif des prestations doit être indiqué.

Les chiffres que nous donnons sont le résultat d'une enquête personnelle et ne sont que **des moyennes : ils varient selon les entreprises**. Ils sont indiqués toutes taxes comprises (TTC).

Nous publions ces chiffres à titre indicatif, sans aucune obligation sinon celle d'informer nos sociétaires, et sans engagement pour notre association.

50^{ème} édition, mars 2002.

A. SERVICES ET PRESTATIONS DE L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES

(Prix variables)

1. Cercueil type pour crémation (Poignées et cuvette étanche obligatoires)	380 €	minimum	(2.500 FRF)
2. Formalités et démarches	90 €	minimum	(600 FRF)
3. Honoraires (un seul exemple de gratuité)	60 €	minimum	(400 FRF)
4. Transfert du domicile au Crématorium (fourgon et porteurs)	185 €	minimum	(1.200 FRF)
Total des prestations (A1 à A4)	715 €	minimum	(4.700 FRF)

B. FRAIS DIVERS PRELEVES PAR LES POMPES FUNEBRES ET VERSES A LA MAIRIE (Prix fixes)

1. Taxe de crémation adulte (cendrier compris)	320 €	2.099 FRF
2. Dépotoire Cimetière Nord (les 2 premiers jours)	40 €	262 FRF
3. Vacation de police (Assistance crémation)	13,72 €	90 FRF
4. Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	50 €	328 FRF
Total des Frais de Mairie (B1 à B4)	424 €	2.780 FRF

(Augmentation de 400 FRF soit 16,80 % en un an)

Total Général A + B : 715€ + 424€ = 1.139€ soit un total d'environ 1.140€
 Total Général A + B : 4.700 FRF + 2.780 FRF = 7.480 FRF soit un total d'environ 7.500 FRF

Au mois de mars 2002, pour une personne décédée à Strasbourg,
le coût des obsèques les plus simples devrait s'élever à **environ 1.140€(7.500 FRF)**.
 Une seule entreprise strasbourgeoise propose 990€ (6.500 FRF), plusieurs proposent 1.300 € (8.500 FRF) et plus.

C. DEPENSES SUPPLEMENTAIRES POUR LES NON-STRASBOURGEOIS

1.	Transfert du corps venant de l'extérieur :	en moyenne par km 0,80 €	5,20 FRF
2.	Vacation de police au départ d'une autre commune	12 à 23 €	80 à 150 FRF
3.	Expédition de l'urne hors de Strasbourg	Très cher	
	- mais par la Poste, en recommandé avec accusé de réception	7,62 €	50 FRF
	- mais la famille peut emporter l'urne gratuitement		

D. DEPENSES FACULTATIVES

1.	Garniture intérieure et extérieure du cercueil (coussins, draps, croix, etc.)	45 € minimum	300 FRF minimum
2.	Soins de conservation (très rare en Alsace)	150 € minimum	1.000 FRF minimum
3.	Supplément au dépositaire à partir du 3ème jour	40 € (prix fixe)	262,38 FRF (prix fixe)
		quel que soit le nombre de jours supplémentaires	
4.	Faire-part de décès dans la presse régionale	305 € et plus	2.000 FRF et plus
5.	Cérémonie dans une église ou un temple	100 € et plus	660 FRF et plus
6.	Fleurs naturelles ou artificielles	100 € et plus	660 FRF et plus
7.	Registre de condoléances	30 € et plus	200 FRF et plus
8.	Location d'une chapelle au Crématorium pour une cérémonie religieuse ou civile	110 € (prix fixe)	721,55 FRF (prix fixe)
9.	Organisation de la cérémonie par les pompes funèbres	70 € et plus	459,17 FRF et plus
10.	Organiste pour une cérémonie au Crématorium	30,50 € minimum	200 à 400 FRF
11.	Prêtre ou pasteur en cas de cérémonie religieuse	75 € minimum	500 FRF minimum
12.	Achat d'une urne	60 € minimum	400 FRF minimum
13.	Concession d'une tombe à urnes pour 15 ans	154 € (prix fixe)	1.010 FRF (prix fixe)
14.	Case de columbarium de la ville pour 15 ans	800 € (prix fixe)	5.250 FRF (prix fixe)
15.	Rosier et conifère du souvenir	154 € (prix fixe)	1010 FRF (prix fixe)
16.	Creusement d'une tombe pour l'inhumation d'une urne	100 € et plus	655 FRF et plus
17.	Déplacement de la dalle sur la tombe et remise en l'état	152 € et plus	997 FRF et plus
18.	Articles funéraires à déposer sur la tombe (croix, plaques, couronnes)	45 € et plus	300 FRF et plus
19.	Taxe de crémation pour enfants de moins de 12 ans	150 € (prix fixe)	985 FRF (prix fixe)
20.	Taxe de crémation d'ossements (en cas d'exhumation)	255 € (prix fixe)	1.670 FRF (prix fixe)

D'autres dépenses "imprévisibles" peuvent s'ajouter à cette liste D.

Reproduction interdite.